



Le 28 septembre 2007

Destinataires :      Banques  
                            Succursales des banques étrangères  
                            Sociétés de fiducie et de prêt fédérales  
                            Sociétés d'assurance-vie fédérales  
                            Sociétés d'assurances multirisques fédérales  
                            Associations coopératives de crédit fédérales  
                            Sociétés de secours mutuels

c.c. :                  Organismes provinciaux de réglementation et de surveillance  
                            Association canadienne des assureurs de marketing direct  
                            Association des banquiers canadiens  
                            L'Association Fraternelle Canadienne  
                            Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes  
                            Autorités canadiennes en valeurs mobilières  
                            Centrale des caisses de crédit du Canada  
                            Bureau d'assurance du Canada  
                            Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières  
                            L'Association des compagnies de fiducie du Canada

**OBJET : *Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur l'Iran (RRNUI) – Rappel de production du rapport mensuel***

Nous souhaitons vous rappeler que le prochain rapport mensuel sur les entités et les individus désignés en vertu du règlement mentionné en objet devra parvenir au BSIF d'ici le **15 octobre 2007. La plus récente mise à jour de la liste établie en vertu de ce règlement remonte au 27 mars 2007.**

Les noms des entités et des individus désignés par le RRNUI sont repris dans les listes que vous trouverez sur le site Web du BSIF, à l'adresse [http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index\\_f.aspx?ArticleID=1720](http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=1720).

Nous vous rappelons aussi que le rapport mensuel sur les entités et les individus désignés (formulaire BSIF-590) doit être envoyé **aux bureaux du BSIF à Ottawa au 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2, ou par télécopieur, au 613-991-6248.** Le formulaire BSIF-590 et les directives connexes sont également affichés sur le site Web du BSIF à l'adresse susmentionnée.

.../2

Si vous avez besoin d'aide pour produire les rapports exigés ou si vous désirez recevoir les lettres, listes et formulaires du BSIF en version imprimée, veuillez écrire à [extcomm@osfi-bsif.gc.ca](mailto:extcomm@osfi-bsif.gc.ca).

Comme toujours, le BSIF s'attend à ce que les institutions financières fédérales se conforment aux lois et aux règlements de toutes les administrations sur le territoire desquelles elles exercent leurs activités.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Le directeur principal,  
Division de la conformité

Nicolas W.R. Burbidge